

Chronique Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction**

Band (Jahr): **3 (1914)**

Heft 24

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE SUISSE.

Baden. Agrandissement de la gare.

Les C. F. F. ont prévu dans leur budget de 1915 pour travaux d'extension de la gare de Baden, une somme de fr. 200 000 qui pourrait être portée à fr. 300 000 si la situation économique s'améliorait dans le cours de l'année. Ces travaux consistent dans la continuation de l'augmentation du nombre des voies et des quais de chargement, dans le déplacement et l'agrandissement des hangars aux marchandises, dans la création d'un perron intermédiaire avec passages souterrains, construction de toitures sur les quais d'embarquement et des transformations dans le bâtiment aux voyageurs.

Betschwanden. Restauration de l'église.

La paroisse de Betschwanden a voté un crédit de fr. 1200 pour les travaux de restauration nécessités par l'état de son église.

Les travaux doivent commencer incessamment.

Lucerne. Bâtiment d'administration communale.

La décision du conseil communal lucernois d'entreprendre la construction d'un bâtiment d'administration communale sera soumise prochainement aux électeurs. Le projet d'exécution de cet édifice est l'œuvre des architectes Widmer, Erlacher et Calini à Bâle qui avaient obtenu le premier prix lors du concours. On n'exécuterait tout d'abord que l'aile est avec les bâtiments de cour adjacents. Les travaux commencent déjà dans le cours de l'hiver. Le crédit demandé pour l'ensemble des constructions est de fr. 3 500 000.

D'après un arrêté de l'autorité communale du 1^{er} septembre 1912 une partie de l'emprunt communal de 1912 était affectée à la construction de ladite aile. Les deux autres millions seront couverts plus tard par un nouvel emprunt.

CONCOURS.

Bâle. Aménagement de l'emplacement de la gare badoise.

Le terme de livraison des projets de concours pour l'aménagement de l'emplacement de l'ancienne gare badoise, qui, au début de la guerre actuelle, avait été renvoyé à une date indéterminée, est maintenant définitivement fixé au 1^{er} avril 1915 à 6 heures du soir.

Fribourg. Hôpital Daler.

La commission administrative de l'hôpital Jules Daler à Fribourg ouvre, entre les architectes établis dans les cantons de Berne et Fribourg, un concours pour l'obtention de plans pour un hôpital. Les projets devront être remis avant le 15 mars 1915 et comprendre: 1 plan de situation au 1:500; tous

les plans et façades ainsi que les coupes nécessaires à la compréhension du projet, au 1:200; mémoire explicatif et devis approximatif (présentation d'une perspective facultative). Le coût de la construction non compris l'aménagement des abords, le mobilier et les honoraires, ne doit pas dépasser fr. 200 000. Le jury se compose de MM. R. de Schaller, architecte à Fribourg; Henri Mayer, architecte à Lausanne; E. Heman, architecte à Bâle; Dr Surbeck, directeur de l'hôpital de l'île à Berne et Gränicher, banquier, président de la commission de l'hôpital; fr. 3000 sont à sa disposition pour récompenser les trois meilleurs projets. Ceux-ci deviennent la propriété de l'hôpital Daler. Le programme et le plan du terrain sont envoyés sur demande par M. G. Helfer, secrétaire de l'hôpital J. Daler à Fribourg.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.

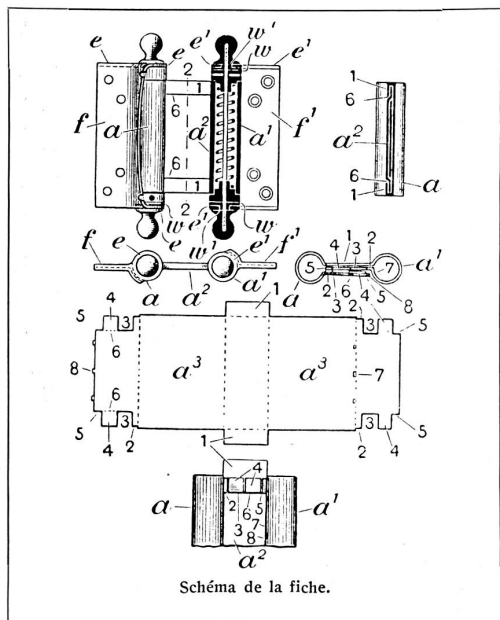


Schéma de la fiche.

Fiches doubles à ressort. La fiche double à ressort, représentée par les vignettes ci-dessous, est formée d'une seule pièce de tôle, découpée de telle façon qu'en en repliant les parties d'une certaine manière on forme l'âme de la fiche, d'épaisseur partout égale et d'une grande solidité. On obtient ainsi un travail propre, extrêmement simplifié et par voie de conséquence un abaissement du prix de revient. Ces divers dessins montrent en élévation, en coupe et en plan horizontal l'ordonnance de ces fiches. Par un examen attentif, on peut en comprendre aisément le fonctionnement. L'une des vignettes montre une vue de la tôle estampée avant son repliage.

Supports en béton pour câbles de funiculaires. Jusqu'à nos jours on a construit les supports pour câbles funiculaires en bois ou en fer. Dernièrement on a essayé de remplacer ceux-ci dans des fabriques de ciment par des supports en béton armé. Un exemple de ceux-ci existe à la fabrique de ciment de Holderbank-Wildegg (Argovie). La station de décharge de ce funiculaire est située dans les étages supérieurs de la fabrique. La partie ouverte de la ligne est portée par deux supports en béton armé et court ensuite dans un tunnel dans lequel les câbles sont remplacés par des rails suspendus à la voûte. En faveur des supports en béton armé, on peut invoquer de nombreux avantages, entre autres leur forme élégante et l'absence de risques de dégradation par la rouille ou la pourriture.